



S.A. à directoire et conseil de surveillance  
au capital de 10 572 500 €  
divisé en : 8.458.000 actions de 1,25 €  
siège social : 1ère Avenue 2065 M L.I.D. 06516 CARROS  
417 350 311 R.C.S. GRASSE

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES  
SOU MIS A L'AUTORISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 18 JUIN 2012**

En application des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l'AMF, le présent document a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat d'actions par Virbac de ses propres actions qui sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 18 juin 2012.

**1. Date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à autoriser le programme de rachat**

Le programme de rachat sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de Virbac du 18 juin 2012.

**2. Nombre de titres et part du capital détenus par l'émetteur**

Au 30 avril 2012, le capital de la société se compose de 8 458 000 actions, dont 27 878 actions sont détenues par Virbac, ce qui représente 0,33% du capital.

**3. Répartition par objectifs des titres de capital détenus au 30 avril 2012**

Au 30 avril 2012, les actions autos-détenues par Virbac sont affectées aux objectifs suivants :

- 22 000 actions sont affectées aux plans d'attribution d'actions de performance destinés à certains salariés et dirigeants, consentis au titre de 2010 et 2011, soit 0,26% du capital,
- 5 878 actions sont affectées au contrat d'animation de marché en vigueur avec la société Exane BNP Paribas, soit 0,07% du capital.

#### **4. Objectifs du nouveau programme de rachat**

Dans le cadre du programme de rachat d'actions qui fait l'objet de la neuvième résolution soumise au vote de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 18 juin 2012, les objectifs poursuivis par Virbac sont :

- d'assurer la liquidité ou animer le marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers (AMF),
- de procéder à des attributions d'actions de performance dans le cadre des dispositions des articles L225-197-1 et suivants du code de commerce.

#### **5. Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres de capital et prix maximum d'achat**

Les titres visés par le présent descriptif sont des actions Virbac cotées au compartiment A d'Euronext Paris – Code ISIN FR 0000031577.

Les achats pourront porter sur un nombre d'actions qui ne pourra pas excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital de la société, soit 845 800 actions en date du 30 avril 2012.

Sur la base du prix maximal de rachat de 200 euros par action fixé par la neuvième résolution soumise au vote de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 18 juin 2012, cela représente un investissement maximal théorique à la date du 30 avril 2012, de 169 160 000 euros.

Cette limite est susceptible d'évoluer en cas d'opérations affectant le capital social.

Compte tenu :

- des 27 878 actions, soit 0,33% du capital, déjà détenues directement ou indirectement au sens de l'article L225-10 du code de commerce, par Virbac au 30 avril 2012,
- des 8 458 000 actions composant le capital social de la société au 30 avril 2012, le rachat ne pourrait porter, à ce jour, que sur 817 922 actions, soit 9,67% du capital, soit un montant de 163 584 400 euros sur la base du prix maximum d'achat fixé à 200 euros par action.

#### **6. Durée du programme de rachat**

Sous réserve de l'approbation de la septième résolution qui sera soumise à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires, et conformément à l'article L225-209 du code de commerce, le présent programme est autorisé pour une durée de dix-huit mois à compter de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 18 juin 2012.

Ce descriptif a été transmis à l'AMF. Il est disponible gratuitement au siège social de la société :

**1ère Avenue**

**2065 M L.I.D.**

**06516 CARROS**

ainsi que sur le site de Virbac ([www.virbac.com](http://www.virbac.com)).